Document d'accompagnement du référentiel de formation



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme : BTS Toutes options

Module: M23: Langue vivante

Objectif général du module : Mobiliser ses savoirs langagiers et culturels pour communiquer en langue étrangère

Indications de contenus, commentaires, Recommandations pédagogiques

Les langues vivantes sont un atout au service de l'insertion professionnelle, de la mobilité et de la poursuite d'études ; l'objectif général est donc double :

- -consolider et structurer les compétences fondamentales de compréhension et d'expression à l'oral et à l'écrit pour communiquer efficacement dans les domaines personnel, public et professionnel.
- -développer ses connaissances professionnelles et culturelles pour prendre en compte l'évolution permanente des métiers et s'y adapter, dans un contexte international.

L'horaire est réparti régulièrement sur les 4 semestres du cycle. La moitié de l'horaire est consacré à la communication en situation professionnelle et la primauté de l'oral (60% minimum du temps d'enseignement) est réaffirmée. Les contenus à aborder en BTSA prennent appui sur ceux définis dans le programme du baccalauréat professionnel et ils en constituent un prolongement.

On dénombre 5 objectifs de deuxième niveau; chacun d'eux correspond à une activité langagière. Dans la présentation, les activités langagières sont dissociées les unes des autres; dans une séance d'enseignement, comme dans la réalité, elles s'imbriquent constamment. Pour toutes les activités, le niveau d'exigence attendu, en référence au CECRL, est le niveau **B2.**

L'accès à un cycle BTSA se traduit pour l'étudiant par une double nécessité:

- s'entraîner de façon de plus en plus **autonome** car le volume horaire imparti ne permet matériellement pas une exposition suffisante, en fréquence et en durée, à la langue.

- développer **sa culture de la mobilité** pour bénéficier à plein de l'harmonisation des cursus de formation au niveau européen, de l'internationalisation des échanges et du marché du travail. A cet égard, la maîtrise des langues étrangères et l'ouverture culturelle constituent de précieux atouts. Pour cela, l'étudiant doit intégrer la dimension internationale à son projet de formation personnelle et prendre appui sur les actions conduites par l'établissement pour mobiliser et valoriser ses savoirs langagiers et culturels.

La **primauté de l'oral** est par ailleurs rappelée : l'essentiel du temps de « face à face» doit être consacré à la pratique de la langue orale dans ses deux composantes (expression et compréhension). L'importance du lexique et de phonologie pour la communication doit être réaffirmée, mais la morphosyntaxe ne doit pas pour autant être négligée.

- compréhension: il est indispensable que l'étudiant consacre de façon régulière un temps de travail personnel à l'activité d'écoute et de lecture; le professeur met à sa disposition des supports (sonores /écrits) et fixe des tâches de compréhension (recherche d'information avec l'aide de grilles). Cet entraînement ne peut être profitable que si l'étudiant est exposé de façon régulière à des échantillons authentiques de la langue et si sa performance est évaluée. L'enjeu pour un futur professionnel n'est pas seulement de bien comprendre, il est aussi de comprendre vite. L'atteinte de cet objectif nécessite de recourir à un entraînement spécifique: les exercices doivent permettre de développer la réactivité de l'étudiant, sa capacité à repérer rapidement les réseaux de sens, à déduire et inférer, à identifier les éléments importants d'un message (thème, contexte, identité /fonction des locuteurs, une information essentielle / spécifique)
- expression : si l'entraînement des étudiants à la compréhension peut en partie être mis en œuvre en dehors de la présence du professeur, il n'en va pas de même pour l'expression : le cours est le moment privilégié pour faire pratiquer des activités de production orale guidée et semi-guidée. Le questionnement pédagogique est utile pour contrôler les acquis ; pour les situations d'apprentissage, il convient de privilégier le questionnement référentiel et les situations de communication authentiques qui permettent les transferts réels d'information. Pour offrir un temps de parole significatif à ses étudiants, le professeur recourt fréquemment au travail en binômes (jeux de rôles notamment)

Objectif 1 : Comprendre un ou plusieurs locuteurs (interaction) s'exprimant dans une langue orale standard, « en direct » ou enregistrée, sur des sujets familiers ou non ,se rencontrant dans la vie personnelle, sociale ou professionnelle (discussions techniques dans son domaine de spécialité)

- comprendre l'information globale
- comprendre l'implicite du discours
- comprendre une information particulière
- comprendre l'information détaillée

Objectif 2 : Communiquer oralement en continu

Présenter, expliquer, développer, résumer, rendre compte, commenter

Objectif 3: Communiquer oralement en interaction

Communiquer oralement en interaction : c'est communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur s'exprimant dans la même langue et participer activement à une conversation dans des situations familières présenter et défendre ses opinions.

Pour les objectifs 2 et 3, il s'agit de communiquer dans le domaine personnel, public ou professionnel.

Objectif 4 : Lire avec un grand degré d'autonomie des « écrits » de tous ordres.

- s'entraîner par une lecture rapide à la compréhension du sens général
- parcourir un texte assez long pour y localiser une information cherchée
- réunir des informations provenant de différentes parties du document ou de documents différents afin d'accomplir une tâche spécifique.

Objectif 5: Ecrire des textes clairs et détaillés sur une gamme étendue de sujets relatifs aux domaines d'intérêt de l'étudiant (professionnel ou non).

- rédiger en respectant les formes liées à la finalité du document écrit
- maîtriser la morphosyntaxe pour garantir l'intelligibilité

Document d'accompagnement - Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme: BTSA – Toutes options Module: M23: Langue vivante

Date: 23 avril 2009